

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and other regions, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461 RÉDACTION : - Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

POUR QUI VOTER ?

LA MAIRIE

La situation municipale émerge lentement du marécage où l'avaient enfoncé les intrigants, les imbéciles et les "hommes d'affaires".

L'ineffable Association des Citoyens avait commencé par refuser d'exiger de ses candidats à la mairie et au bureau exécutif l'engagement formel et précis de soumettre à un plébiscite tout arrangement avec la Compagnie des Tramways.

M. Héroux a qualifié de "bluff" le procédé de la Patrie. Ce jugement est trop sévère. Mon excellent collaborateur a oublié un fait capital: les rédacteurs de la Patrie ont des relations intimes avec le monde des esprits.

Allez nier maintenant la puissance des tireuses de cartes et des diseuses de bonne aventure!

Si je rappelle cette grotesque mésaventure du journal "indépendant", ce n'est pas pour le seul plaisir de démontrer par quels procédés de charlatanerie certains journaux "emplissent" leurs lecteurs; ce n'est pas davantage pour amoindrir la portée des déclarations faites par M. Stephens.

L'Association des Citoyens, apeurée par la crainte des vengeances de sir Hugh Graham et des morsures de son Hécaté à trois têtes — le Star, le Herald et le Telegraph — refusait de lier son candidat à l'engagement le plus propre à sauvegarder les droits et les intérêts de la ville de Montréal.

Ceci décida M. Stephens à se mettre en relations avec nous. Après avoir discuté longuement et mûri sa décision, il prit enfin le parti qui lui commandait la situation.

Dans l'un des articles où je me suis efforcé d'éclairer nos concitoyens anglais sur la pensée et les sentiments véritables des Canadiens-français, je les invitais à nous donner l'occasion de leur prouver que nous savons distinguer entre ceux des Anglo-Canadiens qui nous estiment et ceux qui nous méprisent.

M. Stephens nous offre cette occasion: gardons-nous de la laisser passer.

D'aucuns font reproche à M. Stephens de sa fortune, et particulièrement du fait qu'il tient cette fortune de son père.

Je crois être totalement dépourvu du moindre sentiment de vénération pour le veau d'or. Je n'ai aucune estime pour le type de "fils à papa" qui commence à fleurir en Amérique comme en Europe.

Le principal, c'est l'origine de la fortune et l'emploi qu'on en fait. Personne, que je sache, n'a jamais suggéré que le père ou le grand-père de M. Stephens ont acquis leur bien par des moyens illégitimes ou douteux.

Ceci offre plus de garanties, croyons-nous, pour la bonne administration de la ville de Montréal, que les obligations de M. Médéric Martin au "pauvre monde".

Non pas, qu'on le note bien, que l'incompréhensible Médéric soit un malhonnête homme. En dépit de ses voyages de cendre, je le tiens pour plus honorable que beaucoup des journalistes, des "hommes d'affaires" et des grosses légumes qui l'ont voué à la vindicte publique.

Mais franchement, quel est l'homme intelligent, ou simplement convenable, qui ne se sentirait humilié à la pensée d'être représenté par ce grotesque personnage?

Dans un mouvement d'éloquence émue, Médéric s'écriait, l'autre jour: "Si le Roi vient à Montréal, ne serait-il pas étonné de constater que le premier magistrat de la plus grande ville française d'Amérique ne serait pas un Canadien-français?"

Médéric répliquera peut-être qu'il siège au Parlement depuis dix ans. Eh oui, mais au Parlement il y a deux cents et quelques députés dont une cinquantaine de Canadiens-français.

La "métropole du Canada" a déjà assez de ses rues sales, de ses tuyaux crevés, de ses boîtes à sardines vulgairement appelées "fray-wags". Elle ne peut risquer davantage sa réputation et se payer le luxe d'un Médéric.

Sans doute, la question de représentation est secondaire. Si ce brave Médéric avait manifesté des qualités particulières et transcendantes d'administrateur et de gouvernant, on pourrait passer par-dessus le

ridicule de sa personne. Mais rien ne prouve qu'il ait jamais pu s'élever au-dessus du rôle de politicien de quartier, très attentif à soigner sa popularité en exerçant le "patronage".

A tous égards, il ne me semble guère possible aux gens sérieux, de toute race et de toute catégorie, de refuser leurs suffrages à M. Stephens, — pas parce que c'est le "tour d'un Anglais"; — cet argument ne tient pas debout et ne s'appuie sur aucune loi, sur aucun titre, sur aucun principe d'équité; mais pour les trois raisons suivantes: 1o M. Stephens est le mieux qualifié des deux candidats. 2o Il s'est engagé à sauvegarder les droits du peuple de Montréal à l'endroit des compagnies privées qui font les services publics. 3o Il a prouvé qu'il sait comprendre la situation d'une communauté mixte comme la nôtre et faire droit aux légitimes revendications des Canadiens-français.

De dures et multiples expériences nous ont enseigné à être circonspects dans l'appui que nous donnons à ceux qui sollicitent la confiance et les suffrages du peuple. Mais le devoir public commande à un journal digne de ce nom — sauf en de rares circonstances particulières — de prendre parti dans les luttes publiques importantes. Comme en toute autre circonstance, notre attitude actuelle s'inspire des principes qui ont invariablement guidé notre action.

Si M. Stephens, élu, ne justifie pas la confiance que nous croyons devoir lui accorder, nous le censurerons avec la même liberté que nous avons mise à dénoncer tous les élus à une fonction quelconque, parlementaire ou municipale, qui ont fait volte-face et démenté de la confiance et de l'appui que nous leur avions accordés.

Quant aux candidats au bureau exécutif, il est prématuré d'en parler aujourd'hui: les aspirants naissent et meurent comme les animaux-cules de la génération spontanée. Ménageons notre encre jusqu'à ce qu'il en reste à l'affiche quelques-uns qui tiendront jusqu'au bout.

Henri BOURASSA.

ENCORE LES CHEMINS DE FER

NOS DEPUTES EN PARLERONT BEAUCOUP, CETTE SEMAINE. A OTTAWA. — LE RAPPORT GUTELIUS-STAUTON.

Ottawa, 23. — On a beaucoup parlé des chemins de fer Nord-Canadiens et Grand-Tronc-Pacifique, la semaine dernière, ici. Mais cela ne fait que commencer. Et l'on peut en définitive dire que cette session-ci aura été celle des chemins de fer.

En effet, le Grand-Tronc-Pacifique veut obtenir une garantie supplémentaire de 25 millions, pour compléter sa voie ferrée, de Winnipeg à Prince-Rupert; le Nord-Canadien veut la garantie de l'Etat, lui aussi, pour 50 millions, aux obligations qu'il veut mettre sur le marché afin de compléter son réseau transcontinental. Et, au surplus, l'opposition veut aussi, cette semaine, dire ce qu'elle pense du rapport Gutelius-Stauton sur l'administration de l'ancienne commission de chemin de fer Transcontinental National.

LES 25 MILLIONS DU G. H. P. En 1905, d'après entente préalable entre le Grand-Tronc-Pacifique et le ministre Laurier, l'Etat convint de garantir pour la somme de 70 millions les obligations portant première hypothèque, du Grand-Tronc-Pacifique, pour sa voie de Winnipeg à Prince-Rupert. L'entente négociée tout d'abord obligeait le ministre à garantir ces obligations au montant de 75 pour cent du coût de construction de cette partie du nouveau transcontinental.

On croit que M. White fera cette semaine, — probablement jeudi, — son exposé budgétaire pour l'exercice courant et ses prévisions pour celui de 1914-1915. On se demande s'il annoncera, en cette circonstance, des changements au tarif actuel. Les pronostics vont leur train. On parle même d'une diminution des droits sur les machines aratoires, qui seraient de 10 p.c. au lieu de 17 p.c. Mais tout ceci n'est que pure supposition.

En résumé, la semaine devra être bien remplie.

M. L. J. TARTE ET LE "BECKS WEEKLY"

M. Louis-Joseph Tarte nous écrit pour opposer "la plus énergique dénégation à l'affirmation du "Nationaliste" que je refusais d'imprimer le journal de M. Beck, et que c'est M. Lorne McGibbon qui "a fait voler ma décision".

"Comme président de la Compagnie de Publication de la "Patrie", ajoute-t-il, j'ai consenti à faire l'impression de ce journal de ma propre initiative, et dans le cours ordinaire des affaires, j'ai imprimé le journal la semaine dernière, et la Cie de Pub. la "Patrie" l'imprime encore cette semaine. M. McGibbon ne m'a pas entretenu de ce sujet".

Dont acte. L'information du Nationaliste était basée sur la parole de gens censés connaître ce qui se passe à la Patrie. Mais la parole du Président de la Compagnie écarte celle-là.

LE RAPPORT GUTELIUS-STAUTON. Le budget du ministère des chemins de fer viendra devant la Chambre mercredi après-midi. La gauche en profitera pour saisir la Chambre de ses récriminations contre le rapport Gutelius-Stauton. On sait quelle attitude elle entend prendre en public à l'égard de ce rapport. Elle affirmera que la plus grande partie ne signifie rien, d'abord parce que le rapport en re-

A BATONS ROMPUS

MAUVAISE PLAISANTERIE

La Gazette fait grand état des "dépêches spéciales" dont elle narre le bénéfice avec le New-York Times.

Si elle veut que ce service soit pris au sérieux, elle aura besoin d'en écarter des fantaisies comme celles qu'elle publiait ce matin sous le titre Was News to Alfonso — Learns From Picture How Henry IV Met Death.

Si crétule, si ignorant que puisse être son public, nous doutons qu'il s'y trouve une personne sur cent capable de croire que le roi d'Espagne, grand voyageur, parlant quatre ou cinq langues et qui passe une partie de sa vie dans le pays d'origine d'Henri IV, puisse ignorer un fait — l'assassinat d'Henri IV — que connaissent tous les enfants d'école du monde.

Quant au "moine" Ravallac, dont parle la dépêche, la Gazette pourrait apprendre, en ouvrant le Nouveau Larousse Illustré, par exemple, qu'il fut chassé de chez les Feuillants "pour ses extravagances."

LE FOND DU DEBAT

Il n'y a pas très longtemps le directeur du Devoir affirmait que le fond de tout le débat sur le Home Rule est d'ordre religieux et que, s'il n'y avait en Irlande une majorité catholique, on n'entendrait point parler de résistance à main armée.

Lord Charles Beresford, le fameux marin unioniste, et M. Troop, un pasteur protestant de Montréal qui est actuellement en Angleterre, confirment ce matin cette opinion.

Lord Charles Beresford déclare que la guerre civile pourra entraîner une guerre religieuse en Angleterre et M. Troop, très opposé au Home Rule, ajoute: "Pour moi cette question est purement religieuse et non point politique."

Comme M. Troop fait également allusion à ses trente années de séjour au Canada, nous nous étonnons qu'il n'explique point aux gens de l'Ulster que l'exemple même de la province de Québec démontre qu'ils n'ont rien à craindre d'une majorité catholique.

POUR EMPLOYER SES LOISIRS

M. le juge Leet a condamné samedi à 15 jours de prison un individu qui avait volé une bouteille de lait, d'une valeur de 10 sous.

Cet individu pourra employer les loisirs forcés que vient de lui octroyer M. Leet à relire le compte rendu de l'enquête parlementaire de Québec et les débats d'Ottawa sur l'affaire Coderre-Lalumière.

SOLIDARITE NECESSAIRE. Nous constatons avec plaisir que maints journaux de France commencent à s'occuper des choses franco-canadiennes et à nous témoigner une sympathie dont nous ne pouvons être que profondément reconnaissants.

FRENCH AND ENGLISH. "FRICTIONS AND MISUNDERSTANDINGS". La brochure de M. Bourassa sur la question de race — qui réunit, avec sa série d'articles anglais, deux lettres inédites — de MM. Caban et Walsh — sera mise en vente demain, aux bureaux du Devoir et dans les principaux dépôts de journaux.

ELLE se vendra 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$1.00 les 25 exemplaires. Par la poste, 2 sous l'exemplaire en plus pour les frais de port.

C'est un bon instrument de propagande dans les milieux anglais, et nos amis l'ont bien senti puisque l'un d'eux nous en a déjà commandé cent et un autre deux cents exemplaires pour distribuer à leurs amis anglais.

On est prié de donner les commandes le plus tôt possible, aux bureaux du journal, 71a rue Saint-Jacques.

LE MONUMENT A DOLLARD

MM. Emile Vaillancourt et Montarville Boucher de la Bruyère, respectivement secrétaire et trésorier du comité du monument Dollard, desirant faire savoir au public que toutes les sommes souscrites au monument ont été perçues et déposées au siège social de la banque d'Hotel-Clava. Elles se chiffrent à \$21,400.47.

ENTREPOT DE COTON INCENDIE

Bombay, Inde anglaise, 23 — Du coton, emmagasiné dans de vastes magasins, et évalué à \$2,500,000, a été détruit par le feu aujourd'hui.

"LA VIE QUI PASSE..."

CARNET D'UN FLANEUR

DIMANCHE, 15 MARS. — SOLENNITE DE LA SAINT-PATRICE.

Partout les Irlandais se préparent à célébrer dignement leur fête nationale. Tout au long des rues, le "shamrock" national étale ses couleurs d'espérance aux boutonnières enrubanées; joyeuse à la fois et recueillie, la longue procession s'avance vers le temple saint paré comme aux jours de grande solennité pour l'office religieux. Dans cette froide brise ensoleillée de mars, les immenses oriflammes vertes aux tons passés flottent mollement avec un léger clapotis de vagues moutonnées. Et dans la plainte du vent, comme une musique de rêve, il me semble entendre passer des voix d'autrefois redonnant le Noël d'Augusta Holmère :

"Révez, révez, enfants d'Irlande, / Que le divin Noël vous apporte du pain !"

"Révez, révez, que sur la lande / Vous chauffiez vos pieds nus aux flammes du sapin !"

"Révez, révez, chanteurs d'Irlande, / Que les temps reviennent des Héros et des Rois !"

"Révez, révez... Que Dieu commande, / Et qu'il vous rend la Harpe, et le Tréfle, et la Croix !"

"Révez, révez, martyrs d'Irlande, / Que le jour est venu de gloire et d'équité !"

"Révez !... Et que Noël vous rende / La force des aïeux avec la Liberté !..."

Mais non, je me trompe : ce n'est déjà plus l'hiver; voici que le printemps renaît. Ce n'est plus le rêve, enfants d'Irlande, c'est la réalité qui vient vers vous. La lande reverdit déjà, plus douce et plus joyeuse comme le tréfle de vos boutonnières; et dans vos chaumières restaurées, le feu clair du sapin va luire dans un répitement d'allégresse. Non, ne révez plus, chanteurs d'Irlande; votre langue affranchie sonne plus vibrante dans les siéges et les gwers, et c'est un souffle fécond de renouveau qui fait vibrer les cordes de vos harpes gaéliques. Laissez-les chanter leur hymne "de gloire et d'équité", et que l'Alleluia de la résurrection écarte de vous le spectre de la guerre civile. Lâchez les martyrs d'Irlande veillent sur leurs fils et vont rendre à la verte Erin

"La force des aïeux avec la Liberté !"

MARDI, 16 MARS. — L'ARRÊTATION DE BEAUCHAMP.

Jadis, aux temps de foi, les églises et certains monastères avaient droit d'asile. Il n'était pas rare de voir des malfaiteurs, des meurtriers, se réfugier près de Dieu quand ils se voyaient traqués par la justice humaine. Et la force armée, même toute puissante, s'arrêtait au seuil du saint Lieu: nul n'aurait osé toucher un cheveu de la tête du misérable. Il était soigné, hébergé, nourri par les bons moines qui tâchaient de le faire revenir à de meilleurs sentiments. Ils y réussissaient souvent, et on en vit plus d'un, sous la cagoule monastique, finir dans la prière et la mortification une vie commencée dans la débauche et le crime.

Certes, il y eut des abus: nous sommes sur une terre où la perfection n'existe pas. Mais l'idée était grande, elle était noble, elle était surtout profondément chrétienne. La société a le devoir de se protéger, elle a le droit de punir; elle possède même ce droit terrible qui n'est laissé à aucun particulier, celui de donner la mort. Cependant, au-dessus d'elle, il y a Dieu, de qui elle tient son autorité, à qui elle ne peut se substituer. Et quand un homme, si chargé de crimes, si dangereux fut-il, s'en remettrait à ce suprême Juticier, à ce maître absolu, la justice humaine se reconnaît impuissante, sans droits et sans mandat.

Aujourd'hui le droit d'asile n'existe plus. Ce que les moines de l'époque médiévale pouvaient faire sans danger pour la société, les ministres de Dieu n'ont maintenant ni le pouvoir légal, ni la possibilité matérielle de s'en charger. Et pourtant, telle est encore la force divine de la foi, la puissance surnaturelle de notre Eglise catholique, qu'un Beauchamp, accusé de meurtre, traqué comme une bête fauve, dont la tête est mise à prix, qui ne sait où trouver une pierre pour reposer sa fatigue, s'en vient à l'ombre de la croix chercher non pas la tranquillité définitive, il le sait bien, mais un moment de répit, une trêve à ses angoisses de bête acculée. Qui sait s'il n'a pas demandé à un miracle qui sauverait sa liberté? Il ne l'a pas obtenu. Dieu ne l'a pas voulu. Mais qui sait encore s'il n'a pas bénéficié d'un miracle plus grand: si au lieu de la liberté matérielle, il n'a pas retrouvé devant le prisonnier du tabernacle la liberté de sa conscience, ce sçgret qui, s'il ne le

save pas de la justice de son pays, lui fera trouver grâce devant l'autre justice qui est en même temps miséricorde. C'est le seul souhait que nous pouvons formuler pour lui et nous le faisons de toute notre âme.

MEME JOUR. — L'ASSASSINAT DE CALMETTE.

Encore un crime, et un crime lourd de conséquences. Il y a là plus qu'une femme tuant un homme, simple fait-divers à peine digne de quelques lignes de reportage à une époque où malheureusement le meurtre est devenu journalier. Il y a là plus que la notoriété personnelle du criminel et de sa victime. Il y a qu'un journaliste français a été tué en raison de ses attaques contre une personnalité politique, au sujet de ses actes politiques.

Le journalisme d'affaires, ce que nous appelons ici le "jaunisme", est à peu près inconnu en France: le journal représente une opinion, une idée qu'il tâche de faire admettre, qu'il défend envers et contre tous. Tant qu'il reste dans les limites du droit commun et de la légalité, nul ne songerait à lui en faire un crime, pas même un reproche. Le journaliste français regarde sa profession, je ne dis pas son métier, comme un apostolat, comme un sacerdoce, et l'opinion publique le considère comme tel. Son droit pour lui devient un devoir auquel il est tenu d'obéir, même au détriment de ses intérêts personnels. Dès lors, sa propre personne devient inviolable; il a des prérogatives reconnues auxquelles nul ne peut toucher, et on n'y va jamais sans des journalistes poursuivis par le gouvernement pour servir comme défenseurs ceux-là mêmes qui soutenaient avec le plus d'ardeur ce même gouvernement.

Il en résulte que pour la plupart des Français, Calmette est mort en soldat, à son poste, victime de son devoir. Ses funérailles réuniront non seulement ses parents et ses amis, mais tout ce que la France comprend de personnalités mondaines, littéraires et politiques. Le peuple de Paris tout entier se portera sur le passage du cortège non seulement par curiosité, mais surtout pour rendre un dernier hommage au "Champion de l'Idée".

Il en résulte encore, et ceci est plus grave, que pour beaucoup de Français, l'assassin n'est pas Madame Caillaux, mais le ministre de Finances lui-même, qui probablement n'était même pas au courant des projets de sa femme. Pour lui toutes les rancunes, tout le mépris, toutes les colères: pour elle, rien qu'une grande pitié. Déjà les cris de "Caillaux assassin!" retentissent. Demain des troubles peuvent éclater, des émeutes peut-être. A la veille des élections, les adversaires du régime vont organiser la lutte. N'y aura-t-il pas de sang versé? Nul ne saurait le dire. Le Français pardonne tout contre sa personne, rien contre ses idées. L'horizon est gros d'orages.

VENDREDI, 20 MARS. — NOTE PERSONNELLE.

Ce n'est pas que j'aime beaucoup cela, mais il le faut et je m'en excuse à l'avance. C'est que, voyez-vous, je suis accusé de bien gros crimes:

1o "Je me cache sous le masque de l'anonymat" — Voyons, voyons, est-ce que "pseudonyme" voudrait dire "anonyme" par hasard? Heu... reusement que mon bon Larousse n'était là pour calmer mes esprits inquiets. Et les pseudonymes illustres sont légion qui me feraient une honorable compagnie si je les valais. Hélas! si je reste inconnu, c'est bien plus le manque de notoriété qu'un pauvre pseudonyme qu'on peut si facilement percer à jour.

2o "Je suis seul à nier que Sardou ait fait du théâtre à la vapeur." L'ai-je nié? L'ai-je affirmé? Ni l'un ni l'autre, je pense; il y a un malheur. Faut-il avouer mon ignorance des astronomes, notaires enregistrés pour le compte de nos braves, voire même la traction à la vapeur... mais le théâtre à la vapeur? Non jamais, au grand jamais!... On apprend à tout âge; pour moi, ça s'est fait.

3o Quant à la seule remarque, d'ailleurs bien anodine, que je m'étais permis de formuler, mon honorable contradicteur s'est appliqué lui-même à en prouver une fois de plus la justesse. Dont acte.

SAMEDI, 21 MARS. — LE PRINTEMPS !!!

La date fatidique vient de s'inscrire au calendrier de l'année solaire: le jour et la nuit sont sur le pied d'égalité. Par devant messieurs les astronomes, notaires enregistrés pour le compte de nos braves, le monde, l'hiver voit son bail révisé et le printemps peut emménager. Mais messire l'Hiver est un locataire qui sait vivre, à la horreur des déménagements à la cloche de bois. Il tient à faire les affaires du loisir à son successeur qui attend là à la porte dans un gai rayon de soleil. Triste réception! cordiale peut-être, mais qui manque un peu de chaleur; l'hiver, au reste, n'a pas l'habitude d'en mettre beaucoup dans ses relations, avec qui que ce soit. La bise et la glace sont encore là qui n'en finissent pas de boucler leurs malles. Le pauvre printemps en reste tout morfondu et tout transi: il semble bien près de s'exécuter du dérangement; pour un peu, c'est lui qui s'en irait.

Ah! non, pas de ça par exemple! Assez de frimas, de givre et de neige; c'est de la chaleur, de la verdure et des fleurs qu'il nous faut maintenant. Qu'on tâche de se déclater bien vite.

LULETTE.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

AMENDE HONORABLE

COMMEMORATION DE LA DEUX-MILLEME NUIT DE L'ADORATION NOCTURNE, A NOTRE-DAME.

Une grande manifestation religieuse aura lieu dimanche soir prochain, 29 mars, à l'église Notre-Dame pour commémorer la "deux-milleme nuit" de la fondation de l'œuvre de "l'Adoration Nocturne", à Montréal.

Cette cérémonie, à laquelle tous les fidèles de la ville sont spécialement priés d'assister, sera présidée par Sa Grandeur Mgr Georges Guindé, administrateur de ce diocèse.

LE R. P. DONNELLY

Le R. P. Donnelly, curé de la paroisse Saint-Antoine, célèbre aujourd'hui le trentième anniversaire de son ordination à la prêtrise.

BRILLANT SUCCES

L'ouverture des modes, à la populaire maison Filiault et Lesage, 429 à 433 boulevard Saint-Laurent, a eu lieu samedi, pour se continuer toute cette semaine.

LES TRAVAUX DE L'AQUEDUC

Sur l'ordre de l'ingénieur en chef de la ville, la compagnie Cook a suspendu ses travaux de creusage à l'aqueduc et les commissaires ont donné raison à M. Janin.

DECLARATION DE M. BECK

M. Beck a déclaré, hier, à un confrère anglais: "Je suis tout à fait content de la tournure que prennent les événements, et je ne suis que trop heureux d'aller devant une cour de justice avec la preuve que je possède."

NOUVELLES COMPAGNIES

Quebec, 21 — Le conflit qui a suévent été incorporé par lettres patentes: Institut Gaube Incorporée, Montréal, \$20,000; The Union Electric Co. Ltd. Union, \$90,000; Krausmann's Limited, Montréal, \$20,000; La compagnie Industrielle Lacroix de Contrecoeur Limited, Montréal, \$19,000; Casino Limited, Montréal, \$20,000; Le Relais Hôtel Limited, Montréal, \$45,000; Sherbrooke Annex Hotel, \$45,000; Limited, Sherbrooke, \$20,000; Les Terres à ciment Limited, Montréal, \$250,000; The Bagot Electric Co. Limited, Saint-Pie de Saint-Hyacinthe, \$99,000; Montreal Sporting Club Limited, Montréal, \$45,000; Hare & McKenzie Limited, Montréal, \$99,000.

M. CREPEAU SE DEFEND

IL RECLAME \$25,000 DE DOMMAGES-INTERETS A MM. D. LORNE MCGIBBON, EDWARD BECK ET L.-J. TARTE, EN ATTENDANT DE PRENDRE CONTRE EUX DES PROCEDURES AU CRIMINEL.

M. Jules Crépeau, sous-secrétaire municipal, sur le compte de qui le "Beck's Weekly" a publié un article qui a produit le bruit que l'on saurait dans nos cercles municipaux, n'a pas tardé à demander réparation devant les tribunaux.

En effet, samedi midi, une poursuite a été instituée par son avocat Me J.-L. Perron, en Cour Supérieure, contre MM. D. Lorne McGibbon, Ed-ward Beck, L.-J. Tarte et la compagnie de publication de la "Patrie", en réclamation de \$25,000 de dommages-intérêts.

C'est là le premier acte d'un procès qui promet de faire époque dans nos annales judiciaires.

M. Lorne McGibbon, qui nous avons communiqué, a bien voulu nous donner quelques renseignements. Croyant deviner les raisons qui amenaient une poursuite contre M. Beck, le directeur du nouveau journal hebdomadaire, nous n'avons pas insisté sur son compte, mais nous avons demandé pourquoi la poursuite visait également MM. McGibbon, le riche financier dont le nom est sur toutes les lèvres depuis l'affaire de Québec, et M. L.-J. Tarte, journaliste bien connu.

—M. McGibbon, nous a dit M. Crépeau, est poursuivi comme inspirateur de la manifestation et M. L.-J. Tarte pour avoir imprimé, aux ateliers de "La Patrie", la feuille de M. Beck.

—Mais, avons-nous fait remarquer, aucun nom d'imprimeur n'apparaît dans le journal en question.

—Non, répond M. Crépeau, mais c'est un fait notoire qu'il a été imprimé à "La Patrie".

Ici, M. Crépeau nous raconte comment sa photographie, qui paraissait en première page du "Beck's Weekly", est tombée aux mains de M. Beck ou de ses employés.

M. LORNE D. MCGIBBON MALADE

Nous avons tenté de communiquer avec les trois débiteurs, mais n'avons pu les rejoindre. Nous avons cependant appris que M. D. Lorne McGibbon était malade et alité. Il souffre, dit-on, de la scarlatine.

M. Beck a déclaré, hier, à un confrère anglais: "Je suis tout à fait content de la tournure que prennent les événements, et je ne suis que trop heureux d'aller devant une cour de justice avec la preuve que je possède."

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux. Hier matin, il extraya la chose au commissaire, et eut l'approuver entièrement.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

En conséquence, afin de prévenir les dommages considérables, M. Janin ne vit d'autres ressources que de ne plus donner de titres d'exécution à l'entrepreneur, ce qui signifie la suspension totale des travaux.

MME CAILLAUX CHEZ LE JUGE

AMENEE DEVANT M. BOUCARD, JUGE D'INSTRUCTION, ELLE ESSAIE D'EXPLIQUER POURQUOI ELLE A TUE GASTON CALMETTE. — L'ENQUETE EST AJOURNEE A CETTE SEMAINE

Paris, 23.—Madame Caillaux a été transférée samedi matin de la prison au tribunal dans un taxi précédé et suivi d'autres taxis où se trouvaient des agents. Elle était tout habillée de noir. En descendant de voiture elle s'est cachée à l'abri d'un manège de fourrière.

Comme on avait tenu secret le transport de la prisonnière, il n'y avait presque personne sur le par-cours ni à destination.

Et l'enquête commença dès l'arrivée de l'accusée, en présence de M. Boucard, juge d'instruction.

Madame Caillaux résuma ainsi sa vie matrimoniale: "J'ai toujours pris un très vif intérêt à la vie publique de mon mari, partageant ses plaisirs et ses soucis en politique. Ici, elle eut une crise de larmes, puis reprit: "Pendant deux ans on a mené une abominable campagne contre mon mari, que l'on attaquait à toutes les occasions, on l'accusait notamment d'avoir secrètement aidé l'Allemagne une partie du Congo français lors de l'incident d'Agadir. J'étais très peiné de ces calomnies qui devinrent particulièrement envenimées au moment de la formation du cabinet Doumergue. Je sentais alors, notamment, le besoin de défendre mon mari, et j'avais des réceptions quelque part. Mon indignation était grande parce que j'avais une entière confiance dans la probité de mon mari."

Mme Caillaux déclare que depuis sa jeunesse, elle est lettrée du "Figaro". Lorsque ce journal fit cause commune avec les ennemis de M. Caillaux, elle fut vivement indignée.

—M. Boucard, l'interrompant, lui dit: "Vous ne dites pas la vérité; le "Figaro" annonça sous la signature du Directeur, lors de la publication de la première lettre, que son rôle était fini et qu'il laisserait à d'autres le soin de faire de nouvelles révélations. Sur quoi vous basez-vous pour dire que la personne qui a envoyé au "Figaro" la lettre signée "Ton Jos" — lettre qui ne vous était pas adressée, et ne vous concernait en rien — avait d'autres lettres que M. Caillaux n'avait pas adressées avant votre mariage?"

—"Voyant que M. Calmette avait en sa possession la lettre signée "Ton Jos", j'en ai conclu qu'il avait les deux autres. Aujourd'hui la fatigue n'empêche de rien rassembler mes idées. Je prouverai à la prochaine séance que ce n'est pas à la légère que j'accuse le possesseur de lettres publiées, d'être en possession des deux autres."

Le magistrat a ensuite décidé de ne pas poursuivre l'enquête aujourd'hui, il la remisa à la semaine prochaine.

Mme Caillaux fut alors reconduite en prison. Un groupe de curieux s'était rendu au Palais de Justice, mais il n'y a pas eu de manifestations.

L'ENQUETE ROCHETTE

À la séance du comité de la Chambre des députés, sur l'affaire Rochette, on a confronté M. Monis avec M. Fabre. Les deux témoins se sont contredits sur la cause du retard apporté au procès de Rochette. M. Fabre a soutenu qu'il a reçu ordre de M. Monis de renvoyer le procès à plus tard. M. Monis a nié.

On ne sait qu'il résultera de l'enquête. M. Jaurès croit que la date rapprochée des élections ne permettra pas un rapport détaillé.

Si le comité trouve matière à procès, les procédures seront confiées à la Haute Cour, la seule qui ait juridiction sur les ministres ou ex-ministres.

Les élections, en ce cas, seraient retardées d'une quinzaine de jours.

Demain, le comité d'enquête interrogera M. Briand et M. Barthou.

Paris, 23. — Les journaux et tout le peuple de France s'occupent encore beaucoup du meurtre de M. Gaston Calmette.

On a fait beaucoup de cas du fait que Mme Caillaux recolt, à la prison, un traitement tout particulier. Le chef de la prison a refusé de discuter la question, et a déclaré que c'est le médecin de la prison à qui il faut obéir en ce cas.

Tout a été tranquille aux abords de la prison, cependant un fort détachement de police a surveillé étroitement les environs, afin de prévenir tout trouble.

Mme Caillaux, à la suite des fatigues éprouvées à l'interrogatoire, a subi samedi, a passé une mauvaise nuit. Un voirie de cellule de Mme Caillaux déclare l'avoir entendu se plaindre d'un mal de tête. Ce matin, Mme Caillaux a très peu mangé, et s'est plainte d'un mal de tête, mais a refusé de voir le médecin.

M. Caillaux lui a rendu visite cette après-midi.

Après la mort de M. Calmette, le "Figaro" avait affirmé qu'il amènerait des témoins pour prouver que Mme Caillaux avait fait des exercices de tir, chez un fabricant d'armes des Champs Élysées. Un journal, ce soir, déclara que le vicomte de Tredon l'a autorisé à dire que cet exercice de tir eut lieu dans l'après-midi du meurtre de M. Calmette, et que, bien qu'il n'ait pas vu lui-même Mme Calmette pratiquer la pistolet, il l'a rencontrée, comme elle revenait du sous-sol de l'établissement, où se trouve une cible.

Le "Figaro" déclare qu'il va intensifier des poursuites en libelle contre les principaux journaux de Londres, de Berlin et autres, qui ont fait beaucoup de bruit avec la possession prétendue par le "Figaro" de deux lettres de M. Caillaux, avec l'intention de les publier.

Une autre délegation doit rencontrer la commission des finances pour tenter une nouvelle instance dans le but de faire changer la date de l'exposition de Québec, la commission maintiendra la décision des organisateurs de l'exposition. Ceux-ci ont déjà commencé leur travail d'organisation et l'annonce de la date à laquelle elle aura lieu.

ERUPTION VOLCANIQUE

Tokio, 23. — Le volcan de l'île Suwanose, au sud du Kyushu, est en éruption depuis hier.

AU MAGASIN GOODWINS

Rayon des Etoffes a Costumes

Ainsi que le dit si finement Mme Guibert, dans sa chronique de Mars, "plus rien de l'ingéniosité des industriels français ne devrait nous surprendre; ils ont tellement habillé les femmes à leur présenter, à chaque saison nouvelle, des petites merveilles inédites en tissus, garnitures et dispositions, que l'habitude devrait en être prise, et l'admiration quelque peu épuisée!"

"Il n'en est rien pourtant. Et, chaque fois, c'est un plaisir renouvelé, une satisfaction réelle que d'assister à la présentation des nouveautés créées et qui voient le jour à cette époque."

Que celles d'entre vous, Mesdames, qui préféreraient ne pas acheter leurs costumes tout faits, nous permettent de leur dire aujourd'hui un mot des magnifiques étoffes que nous venons de recevoir.

Les tissus, cette année, sont rayés, quadrillés, brochés, gaufrés, alvéolés et combien jolis!

Ces quadrillés noir et blanc, par exemple, ou brun pâle et blanc, ou tan et blanc, à carreaux minuscules, ou de dimension moyenne, en beau lainage fin et soyeux, ne sont-ils pas tout à fait élégants et distingués?...

Ces Jacquard brochés, mais d'un broché si délicat qu'il n'alourdit nullement l'étoffe, ne sont-ils pas aussi très gracieux? Nous les avons dans un grand nombre de couleurs.

Les tissus gaufrés, ou mieux, alvéolés, une des plus récentes créations, sont de toute beauté; ils sont souples jusqu'à l'extrême, d'une grande richesse et de teintes délicieuses. Le vert, le tan pâle, presque drab, le noir et blanc sont particulièrement dignes d'attention.

Les gabardines Vigoreau, légères et fines, dans toutes les nuances de gris, méritent d'être citées; elles s'ajoutent admirablement aux vieilles dames dont le front s'aurole de fils d'argent, et qui, habituellement, leur vouent une toute particulière affection.

N'omettons pas ces gabardines plus pesantes, à rayures noires et blanches; elles ont le moelleux du velours — n'en ont-elles pas aussi la douceur? — et elles feront de ravissants costumes.

Un mot seulement de ces tweeds anglais, tout laine, dont la maison Goodwins a la contrôle exclusif à Montréal; ce sont des carreaux aux teintes multiples, harmonieusement mêlées et confondues. Il en est d'autres entièrement en coton, ce qui est incroyable, non seulement quand on les voit, mais même quand on les touche, qui sont aussi fort jolis.

Venez les voir, Mesdames. Mais hâtez-vous, car ils s'en vont vite, vite.

Goodwins Limited

L'EXPOSITION DE QUEBEC

HOTELS

M. LEET SUR SON BANC

UNE COMPAGNIE PRATIQUE

ERUPTION VOLCANIQUE

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

LEOPOLD BARRY L.L.B.

C. H. CAHAN, C. R.

LAMOTHE & TESSIER, avocats.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B.

GUY VANIER, B. A., L.L.B.

NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques.

AGENTS

On demande des agents pour Montréal connaissant l'assurance vie (de préférence) possédant des références pour une des principales Compagnies de Prêt Co-opératifs. Ecrire à Casier 94 LE DEVOIR

GERANT DEMANDE

On demande, pour le Département des Ventes, dans une Compagnie d'Inmeubles, un homme habile et d'expérience. Paiera un assez bon salaire pour des références irréfutables de sobriété et d'honnêteté. S'adresser, par lettre, Casier No. 88 Le Devoir.

À LOUER

Maison chauffée, 13 pièces, 100 pieds de la rue Sherbrooke, magnifique pour pension, grande véranda et galerie, livrable à huit jours d'avis, \$30.00 par mois. S'adresser, 629 rue Saint-André.

CHAMBRE À LOUER

Papineau, 1145, près Mont-Royal, chambre pour monsieur seulement, sobre et honnête, bain, garde-robe, chauffée à eau chaude. Saint-Louis 4168.

COTTAGE À LOUER

MAISON À LOUER

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

À VENDRE

MEDECINS

Dr. M. LEMOYNE

Dr. J. N. CHAUSSE

Docteur A. DESJARDINS

DENTISTES

Dr Ernest Charron

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

HURTUBISE & HURTUBISE

ARCHITECTES

COLLECTION A VENDRE

MAISON A VENDRE

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE

VOITURES A VENDRE

DIVERS

ARGENT A PRETER

AUX ENTREPRENEURS

SERRURES

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

RODOLPHE BEDARD

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON

PEINTRES-DECORATEURS

PROFESSEUR DE MUSIQUE

CLAVIAGRAPHE A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER

DEMERS & GAUTHIER

974 RUE SAINT-DENIS

974 RUE SAINT-DENIS

974 RUE SAINT-DENIS

974 RUE SAINT-DENIS

LES LAXATIFS NA-DRU-CO

DANS LE MONDE OUVRIER

UN AVERTISSEMENT

ERUPTION VOLCANIQUE

CLAVIAGRAPHE A VENDRE

ACHILLE DAVID

CAMPAGNE MUNICIPALE

LA LISTE DES CITOYENS DEVANT L'ELECTORAT

M. STEPHENS A SAINT-HENRI

LES QUATRE CANDIDATS

LE CANDIDAT A LA MAIRIE A PRIS LA PAROLE SAMEDI SOIR DEVANT PLUSIEURS CENTAINES D'ELECTEURS. — LA DISPARITION DES PASSAGES A NIVEAU.

L'assemblée tenue samedi soir à Saint-Henri par le major G. W. Stephens a réuni plusieurs centaines d'électeurs. À la fin de la réunion grand nombre de ceux-ci sont venus serrer la main du candidat à la mairie et lui ont fait quelques suggestions particulières.

L'assemblée a été calme, mais elle a été marquée, cependant par quelques interruptions. Un loustic par exemple a crié au major : "Est-ce vrai que vous êtes millionnaire?" Celui-ci a répondu très habilement que s'il était riche, il ne l'était pas devenu comme dans l'affaire du boulevard Saint-Joseph, mais qu'il avait fallu trois générations pour arriver à la fortune.

Des discours ont aussi été prononcés par MM. Théophile Rhéaume, F. Fauteux et J. Archambault. M. Rhéaume a dit que le major Stephens était de l'espèce d'hommes riches que l'on veut voir dans la vie publique au Canada. M. Rhéaume a ajouté que l'échevin Martin devrait donner l'exemple du respect de la routine en se retirant pour laisser élire un candidat anglais dont c'est le tour.

M. Fauteux a parlé surtout des besoins de Deniroit. Il a remercié le major Stephens de l'intérêt qu'il prometait de prendre dans les traverses à niveau. L'échevin Martin a été longtemps échevin et il n'a rien fait pour la suppression de ce danger.

M. J. Archambault a fait ressortir la nécessité d'élire un candidat qui soit en sympathie avec le bureau des commissaires, que l'échevin Martin a toujours combattu. M. Charles Quéry qui a ouvert l'assemblée a invité les électeurs à venir serrer la main du major Stephens, et la plupart ont répondu à l'invitation.

M. E. N. HEBERT REÇOIT UN CHALEUREUX ACCUEIL A VILLERAY

M. E. Napoléon Hébert, candidat au Bureau des Commissaires, a tenu de magnifiques assemblées la semaine dernière, mais c'est Villaray qui lui réservait la plus belle réception, où il a, samedi soir, fait connaître son programme. Il fut l'objet d'une manifestation qui marqua au fur et à mesure que la campagne avance, combien l'électorat souscrit aux saines réformes dont il se déclare le champion.

M. Hébert fit un exposé clair, en homme d'affaire qu'il est, de son programme. "L'autonomie de Montréal d'abord, dit M. Hébert, pour pouvoir régler nos affaires avec les trusts en train de nous pressurer, véritables pieuvres, qui étendent leurs tentacules partout jusqu'à ce qu'ils nous aient étouffés.

"Je suis un ouvrier, je connais vos besoins et je sais que vous, gens de la classe ouvrière, devez être les premiers protégés, car c'est vous qui souffrez le plus.

"Mais si je veux sauvegarder vos intérêts matériels, je veux aussi que l'on vous conserve sains, forts, vous et vos enfants. Dans la ligne de conduite que je me suis tracée, si vous m'envoyez à l'hôtel de ville, j'ai songé tout d'abord à la classe laborieuse, à lui donner des logements salubres, où le manque d'hygiène, l'air vicié, l'encombrement, l'humidité seront bannis pour faire place à de salubres et riantes habitations où pénétreront les rayons générateurs du soleil, et où souffriront dans la santé, le bonheur et les joies de la vie.

"Il n'y a pas de ville au monde, si ce n'est en Asie, où l'on puisse trouver des taudis comme ceux qui font notre honte actuellement. Et quelle pitié coupable en a fait négliger la réalisation par nos mandataires jusqu'ici, puisque l'on peut donner à l'ouvrier des maisons saines en y faisant son profit; deux millions investis par la ville à cette fin, représenteraient dans peu d'années, une valeur de dix à douze millions.

"À cet important problème se greffe celui de la mortalité infantile. Par la salubrité, le fleau serait enrayé, diminué et peut-être vaincu. M. Hébert dit qu'il se fera l'avocat des gouttes de lait, des conférences aux jeunes mères et de toutes mesures d'hygiène de nature à enrayer le mal. Il sera surtout l'avocat des terrains de jeux, si nécessaires à l'enfant qui ne peut s'en aller lorsque l'été vient, à la campagne et qui doit rester dans une cour ou une ruelle où règnent les maladies, s'il ne va dans la rue où l'attendent les accidents et peut-être la mort.

CEUX QUI FORMENT LA LISTE DE L'ASSOCIATION DES CITOYENS TIENNENT LEUR PREMIERE ASSEMBLEE ENSEMBLE DANS LE QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Les quatre candidats de l'Association des Citoyens au bureau des commissaires, MM. Ainey, Emard, McDonald et Roy ont tenu leur première assemblée samedi soir au marché Saint-Jean-Baptiste devant une salle comble qui les a écoutés avec une grande attention.

Tous les quatre s'étaient préparés aux interruptions hostiles et s'il n'y en a pas eu, ils n'en ont pas moins parlé de points les plus délicats du débat.

MM. Jos. Mercier et Avila Charpentier présidaient. Le premier orateur a été M. Joseph Gauvreau, à qui succéda l'échevin Emard. M. Emard parla surtout des boulevards et de l'aqueduc. Il explique que les commissaires avaient décidé d'élargir le canal de l'aqueduc pour obtenir l'énergie électrique nécessaire au travail des pompes de l'aqueduc et à l'éclairage des rues.

Pour cela il fallait exproprier de chaque côté du canal afin d'entourer celui-ci de terrains, mais il fallait disposer aussi de la terre qu'on retirait de l'excavation. On pensa qu'il serait bon de la garder au lieu de permettre à l'entrepreneur de s'en faire des revenus. Pour cela il n'y avait qu'à la déposer sur les berges et l'utiliser pour faire des promenades. Après une étude approfondie de la question, les commissaires virent qu'il serait préférable de construire des boulevards et ont demandé aux propriétaires de lots de donner gratuitement à la ville 2,500,000 pieds de terrain. C'est ce qui a été fait. M. Emard ajoute qu'il n'avait aucun intérêt personnel dans cette affaire, mais qu'il est actionnaire dans des compagnies d'immeubles qui avaient des propriétés sur les boulevards. Ces compagnies ont donné gratuitement à la ville 330,000 pieds de terrain, alors qu'elles auraient pu s'en faire exproprier 330,000 pieds.

M. A.-V. Roy fait ensuite l'exposé de son programme. Il veut d'abord, et avant tout, s'il est élu, réclamer l'autonomie pour la ville de Montréal. Tant que Montréal sera obligé de se rendre à Québec, pour obtenir la permission de transiger ses affaires, elle ne pourra avoir une administration excellente.

M. Roy promet d'administrer la ville sur une base d'affaires, tout comme les grandes compagnies le font. M. Roy est d'avis qu'un plan d'ensemble devrait immédiatement être tracé. Il faut aussi la réorganisation des services de l'administration. D'après M. Roy, le chef de chaque département devrait être responsable du travail de ses hommes, mais il devrait aussi avoir le contrôle des nominations, afin qu'on n'ait pas le droit de lui imposer des gens incapables. M. Roy se déclare carrément opposé au privilège qu'ont les échevins de pouvoir imposer le "next meeting". Les obstructionnistes du conseil en ont fait un abus et ont arrêté l'administration en refusant de voter. M. Roy fera aussi son possible pour régler la question de l'aqueduc. L'orateur est en faveur de la disparition des votes à niveau et de l'établissement d'une bibliothèque dans chaque quartier.

M. Duncan McDonald succéda à M. Roy et réclama l'autonomie de Montréal. Sur la question du transport : tramways, autobus, souterrain, j'ai dit M. McDonald, une déclaration solennelle à faire: "Je n'ai aucun intérêt direct ni indirect dans la compagnie des tramways ou dans aucune autre compagnie d'intérêt public. J'ai été président de la compagnie des autobus, mais du moment que j'ai accédé à la demande des citoyens de me présenter comme contrôleur, j'ai donné ma démission comme président et directeur de cette compagnie.

Dans une lettre à la presse, M. P. W. Saint-George, ancien ingénieur-voier de la Ville, donne son programme qui comprend l'amélioration du service de l'aqueduc, du service des égouts, de celui des égouts, la construction de voies de tramways souterraines, un plan complet de la ville, l'amélioration de la voirie, du service des tramways. M. Saint-George ne fera pas de campagne de discours.

L'ECHEVIN MONAHAN. L'échevin Monahan a déclaré, dans une assemblée tenue hier chez les juifs, qu'il est le premier candidat à s'être engagé à demander que la question du contrat des tramways soit soumise à un référendum. M. Monahan dit qu'il est appuyé par les Irlandais catholiques, mais que cela ne l'empêchera pas de rendre justice à tout le monde sans parti-pris.

QUARTIER LAURIER. Le docteur Ernest Poulin, candidat dans le quartier Laurier, ouvre sa campagne ce soir par une grande réunion dans la salle du collège de Saint-Jean de la Croix.

DANS SAINT-DENIS. L'assemblée en faveur de M. Eddie Deery, candidat dans Saint-Denis, qui devait avoir lieu au St. Michael's Hall, com des rues Drolet et Boucher, samedi soir, a été remise à ce soir.

LE DOCTEUR G. A. LACOMBE. Nous recevons la lettre suivante du Dr G. A. Lacombe, candidat au bureau des commissaires: "Je suis heureux de vous déclarer que je suis absolument de votre opinion quand vous demandez que toutes les franchises, avant d'être accordées, doivent être soumises au peuple par voie de référendum. Si je suis élu comme l'un des commissaires de la ville je verrai à ce que cette ligne de conduite soit suivie."

M. THOMAS COTE. M. Thomas Côté, candidat au bureau des commissaires, réclame pour Montréal une nouvelle charte et une autonomie complète. Comme presque tous les autres candidats, il a profité de la journée d'hier pour rendre visite aux électeurs juifs à leur assemblée de la salle Prince-Arthur.

M. J. A. BEAUDRY. M. J. A. Beaudry, candidat indépendant au bureau des commissaires, expose son programme, hier, aux

Pour le Bureau de Contrôle UNE ASSEMBLEE PUBLIQUE sera tenue CE SOIR dans

L'ANCIEN HOTEL de VILLE de SAINT-HENRI

RUE SAINT-JACQUES

ELECTEURS DE MONTREAL

Venez entendre l'exposé du programme de MM.

JOS AINEY, J.-U. EMARD, C. R., DUNCAN McDONALD, A. V. ROY, I. C.

Candidats conjoints pour le Bureau de Contrôle.

VOUS ETES TOUS CORDIALEMENT INVITES.

L'assemblée demain soir aura lieu à Notre-Dame de Grâce

AVIS

Pour la commodité des citoyens de Montréal, nous avons fait installer, au Comité Général de l'Association, 16 rue Notre-Dame Ouest, trois (3) téléphones.

Pour demander des renseignements relatifs aux prochaines élections, téléphonez aux numéros suivants:

Main 4643 --- Main 5431

Pour renseignements de toute autre nature, téléphonez au numéro suivant:

MAIN 4084

Association des Citoyens de Montréal

C'est la municipalisation d'un service public que nous avons en vue. M. Ainey dit que l'on a fait beaucoup de bruit à la loi des pavages. C'est cependant un homme intelligent qui l'a demandée. Cet homme, c'est M. L.-A. Lapointe, le leader du Conseil. Je n'invente rien, dit M. Ainey, M. Lapointe a fait cette demande en 1910, lors de l'inauguration du nouveau Conseil. Les discours que fit alors M. Lapointe écrit d'avance.

LES CANDIDATS DE L'ASSOCIATION DES CITOYENS. Les candidats de l'Association des Citoyens au bureau des commissaires tiendront, cette semaine, des assemblées aux endroits suivants:

Lundi: Hôtel de Ville de Saint-Henri. Mardi: Hôtel de Ville de Sainte-Cunégonde. Mercredi: Notre-Dame de Grâce. Poste des pompiers, chemin de la Côte Saint-Antoine. Jeudi: Salle de l'Hôtel de Ville, quartier Laurier. Vendredi: Salle de l'Hôtel de Ville de DeLorimier. Samedi: Deux assemblées, Emard et Côte Saint-Paul.

SAINT-DENIS. M. David Giroux, candidat ouvrier dans Saint-Denis, a tenu une assemblée hier au cercle Saint-Arsène, dans Villaray. M. W. Turcot présidait et les orateurs ont été MM. Giroux, A. Verrière et H. Fournelle. M. Giroux tiendra une assemblée ce soir à l'école de Villaray.

M. Eugène W. Villeneuve, candidat au bureau des commissaires, publie son programme qui comprend les articles suivants: 1. — Réduction du terme d'office des commissaires à deux ans; 2. — Consultation populaire pour toute franchise aux compagnies d'utilités publiques; 3. — Municipalisation de l'élevateur du Parc Mont-Royal et du bateau-passeur de l'île Ste-Hélène, pour faciliter à la population ouvrière de Montréal l'accès gratuit à ces deux lieux des élections de 1908 et 1910; 4. — Publication assemblée de la province des fonds électoraux ainsi que les noms des souscripteurs; 5. — Publication assemblée des dépenses électorales des candidats; 6. — Enquête approfondie sur l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph; 7. — Passation d'une loi décrétant que le jour où la Ville aura résolu une expropriation, que cette expropriation devra se faire immédiatement et qu'aucune vente des propriétés devant être expropriées ne pourra se faire, et cela dans le but de prévenir la spéculation; 8. — Abolition des traverses à niveau dans un délai de deux ans; 9. — Etablissement d'une bibliothèque centrale et de succursales dans les différentes parties de la Ville; 10. — Etablissement de terrains de jeux sous la surveillance des autorités municipales, et encouragement des sports d'hiver; 11. — Réorganisation du service civil municipal relativement: 1. au choix des employés municipaux; 2. à leur classification; 3. à la fixation d'un salaire minimum et maximum pour chacun d'eux, avec augmentation automatique, ce qui aura pour effet de rendre justice à tous les employés, sans distinction ni faveur; 12. — Assainissement et embellissement de la ville.

M. BERUBE DANS LE QUARTIER LAURIER. Vendredi soir, M. Bérubé, candidat

DEUX GRANDES ASSEMBLEES

CE SOIR

En faveur de la candidature du

MAJOR GEORGE W. STEPHENS

Le candidat du peuple

DANS LE SOUBASSEMENT DE L'EGLISE ST-EDOUARD

Coin des rues Beaubien et St-Denis

et à la SALLE DE L'AUDITORIUM

229 rue Berthelot près de la rue Bieury

Les assemblées mardi soir auront lieu à l'Ecole St-Joseph, 141 rue St-Martin et aussi à l'Engineer's Armory Hall, 579 rue Wellington

dans ce quartier, tenait une magnifique assemblée dans la partie nord de ce quartier, où étaient réunis environ trois cents électeurs, sous la présidence de M. Onésime Legault. M. Bérubé qui n'était pas un inconnu pour l'assemblée, ayant été échevin de l'ancienne ville de Saint-Louis, pendant quatre ans fut le premier orateur. Il expliqua le magnifique programme qu'il a élaboré avec tant de soin et dont les principaux articles sont des questions vitales pour le bien être et la prospérité de Montréal. Il s'est prononcé catégoriquement pour le référendum, non seulement sur la question d'une franchise au tramway, mais sur toutes les grandes questions d'intérêt public.

Le deuxième article de son programme sur lequel il a insisté beaucoup, c'est l'autonomie de la cité. M. Bérubé déclare que l'on doit cesser d'accorder des franchises importantes sans consulter le peuple, des expropriations coûteuses et parfois inutiles, des mois et des années à l'avance. Ces expropriations permettent aux spéculateurs de mieux se préparer à exploiter la ville.

M. Bérubé favorise la construction d'une bibliothèque publique, centrale d'abord, et des succursales dans toutes les parties de la ville.

M. Bérubé favorise fortement l'achat de la Cie Montreal Water & Power, pour un prix juste et équitable pour les deux parties. Comme un moyen de diminuer le coût de la vie, le candidat préconise l'établissement de marchés publics, notamment dans la partie nord du quartier Laurier, où il y a dans deux quartiers seulement une population de 100,000 âmes; terrains de jeu, revision des salaires des employés municipaux, que les petits employés comme les puissants reçoivent leur augmentation s'ils font leur devoir.

M. Bérubé a créé une bonne impression. Le comité de M. Bérubé, au No 2123 boulevard Saint-Laurent, est maintenant ouvert. Les électeurs sont invités par le candidat de faire une visite et se renseigner sur la liste électorale du quartier.

EPICERIE INCENDIEE

Une armoire à linge obscure dans laquelle on ne peut pénétrer qu'avec une lampe à pétrole, a été la cause de l'incendie qui dévastait ce matin, à 9 heures, l'épicerie et le mobilier de M. Alex. Ouellette, 68 Saint-Timothée.

Madame Ouellette aurait oublié une lampe dans la garde-robe et à son retour, quelques minutes plus tard, toute la chambre à coucher était en flammes. Une locataire de l'étage supérieur, au No. 70, Madame Martel, en voyant la fumée envahir son logement, avertit ses pensionnaires et courut téléphoner au poste de police No. 2. Les pompiers accoururent, commandés par le sous-chef Giroux.

Les chambres du rez-de-chaussée en arrière de l'épicerie Ouellette sont entièrement dévastées et tout le stock de magasins git pêle-mêle entre meubles brisés et matras éventrés. Les dégâts peuvent se chiffrer à \$1,500. Assurances \$500.

QUARTIER LAURIER JOHN H. ROBERTS

LE CANDIDAT PROGRESSISTE

aidé d'orateurs bien connus portera la parole aux électeurs dans

L'ANCIEN HOTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS

(angle Avenue Laurier et Boulevard Saint-Laurent) MARDI SOIR, 24 MARS, A 8 HRES

ECOUTEZ-LE DANS VOTRE PROPRE INTERET, ELECTEURS!

M. STEPHENS VEUT RENCONTRER M. MARTIN Où Acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslonchamps, au Ministère de l'Agriculture)

TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heurt et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Meule, géom.

Aujourd'hui maximum... 31 Minimum de l'an dernier... 35

BAROMETRE 5h. matin, 29.99; 11h. matin, 29.95; midi, 29.95.

DEMAIN

MARDI, 24 MARS Saint-Timothé martyr. Lever du soleil: 5 heures 57. Coucher du soleil: 6 heures 18.

UN ROMAN PAR MOIS

On peut se procurer un exemplaire de notre second roman mensuel, Le docteur Quentin, en présentant à nos bureaux les six coupons plus 3 sous, ou bien en nous faisant parvenir par la poste la série des bons plus 6 sous.

ARCHEVEQUE DECORE

Mgr Basile Hajjar, archevêque de Sidon, Syrie, a été créé, le 11 février dernier, chevalier de la Légion d'honneur. Sa Grandeur fut décorée par le commandant du croiseur français "Létouche-Tréville", à bord du vaisseau, en présence de 600 officiers de marine et de toute la population.

UNE CONFERENCE

M. A. Michaud, maire de Maisonneuve, l'échevin O. Dufresne et L. J. S. Morin, avocat de cette ville, ont discuté avec les commissaires ce matin plusieurs questions affectant les relations des deux municipalités.

Cette nouvelle nous a été communiquée par le détective Lajoie, qui profite de l'occasion pour rappeler aux âmes charitables que toutes les offrandes pour venir en aide à la mission de Mgr Hajjar sont acceptées avec plaisir.

CHEZ LES CHANTEURS

M. J. P. L. Brébaut, secrétaire du conseil des Arts et Métiers, a été engagé comme ténor soliste par M. J. J. Goulet, maître de chapelle chez les RR. PP. du Très Saint Sacrement.

LA COURSE AUX BANDITS

On dit que les 800 prisonnières actuellement détenues à Saint-Lazare sont indignes de la faveur accordée à Mme Caillaux. Toutes ont protesté vivement ce matin. Les avocats de ces malheureuses ont demandé aujourd'hui au ministre de la Justice de faire chauffer les cellules et de donner une meilleure nourriture, particulièrement aux femmes qui n'ont pas encore subi leur procès.

LE "BECK'S WEEKLY"

On annonce pour demain l'apparition du second numéro du Beck's Weekly, qui, ainsi qu'on se le rappelle, a commencé la semaine dernière la prétendue révélation d'un scandale municipal.

TRAMWAY INCENDIE

Aux petites heures, ce matin, un tramway de la M. T. Co., portant le chiffre 678, était incendié au coin des rues Saint-André et Sainte-Catherine, comme d'habitude, le moteur en mauvais état a causé l'accident.

STATISTIQUES

Les statistiques suivantes, pour la semaine qui vient de s'écouler, nous sont fournies par le bureau municipal d'hygiène: naissance — 262, garçons, 151; filles, 111; maladies contagieuses, 136 cas; morts, 35; diphtérie, 16; scarlatine, 40; 2 décès typhoïde, 5; 1 décès rougeole; 1 variole, 6.

SENTENCES

Maxime Belanger a été condamné à un an de prison ce matin pour le vol d'une montre de \$15 sur la personne d'un infirme, Horace Viau. — Arthur Lévesque et Adolphe Saint-Germain ont aussi été condamnés à un an de prison chacun pour vol avec effraction dans un hôtel de Valois. — Alex. Barrette pour vol de \$30 de viande chez son patron M. Gado, boucher, a été condamné à 2 mois de prison.

LA CESSON SERA LONGUE

Ottawa, 23 — Il ne semble pas que la session du parlement fédéral doive se terminer beaucoup avant le 1er juin. Le budget sera présenté le semaine prochaine et pourra amener une longue discussion. L'opposition projetait une lutte vigoureuse contre les dépenses de la marine. Le débat sur l'affaire du Canadien Northern prendra probablement une semaine, et il y a beaucoup d'autres mesures à discuter, comme la redistribution, l'Acte des Chemins de Fer, l'Acte de la Marine Marchande, l'Acte des Entreprises frigorifiques, etc.

LE CABINET FRANÇAIS

C'EST L'OPINION GÉNÉRALE QU'IL NE SURVIVRA PAS AUX RÉVÉLATIONS QUI SERONT FAITES À L'ENQUÊTE ROCHETTE.

L'AFFAIRE CAILLAUX.

(Service de la Presse Associée) Paris, 23. — Dans les cercles politiques les rumeurs vont plus que jamais leur train que le cabinet actuel de la France n'en a pas pour longtemps à vivre. D'après les mieux informés, il ne pourrait résister aux révélations qui ont accompagné l'enquête sur le procès d'Henri Rochette, disparu de la France après s'être approprié plusieurs millions de l'épargne française.

Dans les couloirs de la Chambre des députés et du Sénat, on dit que M. Albert Lebrun, ministre des Colonies; M. René Viviani, ministre de l'Instruction Publique, et M. André Maginot, sous-secrétaire au ministre de la Guerre, donneront sous peu leur démission.

Tout le monde s'accorde à dire que si le gouvernement ne tombe pas, c'est que l'opposition n'est pas friande de provoquer la formation d'un autre cabinet avant les élections qui auront lieu en avril prochain.

M. Joseph Caillaux, ancien ministre des Finances, a demandé de comparaître devant le comité d'enquête de la Chambre des députés. Il a affirmé que ni directement, ni indirectement il n'avait requis M. Maurice Bernard, l'avocat de Rochette, à savoir que le gouvernement s'opposerait à la remise du procès.

LES TÊMOINS DE MME CAILLAUX Paris, 23. — On dit ici que Me Labori le célèbre avocat qui a consenti à défendre Mme Caillaux, appellera comme témoins les princes Estradère, Mme Théobald Chartran et la princesse de Mesagne-Estradère. Ces dames viendraient affirmer que si Mme Caillaux a tué M. Calmette, c'était pour empêcher la publication de certaines lettres privées. La princesse de Mesagne-Estradère, l'ancienne rédactrice mondaine du "Figaro", Elle démissionna le 1er mars courant, se disant malade.

LES PRISONNIÈRES RECLAMENT Paris, 23. — La réapparition de Mme Caillaux devant le magistrat enquêteur aujourd'hui a de nouveau provoqué un vif intérêt. La prisonnière fut transportée sous escorte de la prison Saint-Lazare au Palais de Justice.

On dit que les 800 prisonnières actuellement détenues à Saint-Lazare sont indignes de la faveur accordée à Mme Caillaux. Toutes ont protesté vivement ce matin. Les avocats de ces malheureuses ont demandé aujourd'hui au ministre de la Justice de faire chauffer les cellules et de donner une meilleure nourriture, particulièrement aux femmes qui n'ont pas encore subi leur procès.

LA COURSE AUX BANDITS

On dit que les 800 prisonnières actuellement détenues à Saint-Lazare sont indignes de la faveur accordée à Mme Caillaux. Toutes ont protesté vivement ce matin. Les avocats de ces malheureuses ont demandé aujourd'hui au ministre de la Justice de faire chauffer les cellules et de donner une meilleure nourriture, particulièrement aux femmes qui n'ont pas encore subi leur procès.

LES MANOEUVRES ALLEMANDES

(Service de la Presse Associée) Berlin, 23. — Le comte von Moltke, neveu du fameux stratège qui se rendit célèbre pendant la guerre de 1870, et l'état-major général de l'armée allemande sont en ce moment à considérer la possibilité d'organiser, pour l'automne prochain, des manoeuvres militaires extraordinaires. Il s'agirait, ni plus ni moins, de mettre 300,000 hommes sous les armes, 50,000 chevaux prendraient aussi part à ces manoeuvres. Le kaiser serait l'arbitre d'une bataille simulée qui durerait trois jours. Les bois, les côtes et les vallées situés à l'ouest du Rhin serviraient à ce déploiement de troupes.

Les opérations stratégiques se feront dans un triangle formé par les villes de Frankfurt, de Giesen et de Coblenz. Le problème à l'étude serait évidemment la victoire sur une armée française. On utilisera toute la flotte aérienne afin de se rendre compte de quelle utilité elle peut être en pareille occurrence. Ce serait la première fois depuis 1870 que les officiers allemands auraient l'avantage de commander un aussi grand nombre d'hommes.

MANIFESTATION MANQUEE

(Service de la Presse Associée) Londres, 23. — Hier après-midi, lorsque Mme Pakhurst, suivie de son Armée de l'Est, arriva à l'abbaye de Westminster, on lui dit que le temple était rempli. La générale des suffragettes comprit la chose et organisa sur le champ une assemblée en plein air, que plusieurs milliers de sympathiques à la cause des suffragettes, présida l'assemblée. L'office à l'abbaye de Westminster fut interrompu une seule fois par deux trouble-fête.

Les suffragettes ont tenté de mettre le feu à l'ancienne église paroissiale de Clevedon. Elles ont jeté de la résine enflammée dans le vestiaire. Celui-ci fut grandement endommagé, mais l'église fut sauvée.

DISPARITION D'UN POPYRUS.

(Service de la Presse Associée) Paris, 23. — S'il faut en croire un journal du matin, un papyrus égyptien de grande valeur manque à la collection du musée du Louvre. C'est M. Adolphe Camani, un égyptologue célèbre, qui le donna au musée en 1887. Dernièrement, il voulut consulter le document. Il ne le trouva plus et on ne put lui dire ce qu'il était devenu.

LES ESPRITS SE CALMENT

LES DÉCLARATIONS DE M. ASQUITH SUR LE MOUVEMENT DES TROUPES EN ULSTER RASSURENT LE PUBLIC. — LES UNIONISTES SE PRÉPARENT.

COMMENTAIRES

(Service de la Presse Associée) Londres, 23. — La déclaration du premier ministre au sujet du mouvement des troupes dans l'Ulster a ramené un état d'esprit beaucoup plus rassurant. On conclut généralement des remarques de M. Asquith que les intentions du gouvernement au sujet des officiers de l'armée qui ne désirent pas combattre contre les orangistes avaient été mal interprétées.

Le public aujourd'hui a attendu avec calme dans toutes les parties du Royaume-Uni les explications du cabinet à la Chambre des Communes ou la controverse irlandaise est maintenant transportée. En certains quartiers on incline à croire que le général sir Arthur Paget, commandant en Irlande, avait exagéré dans une grande mesure la gravité des interprétations des données aux enquêtes faites par le gouvernement sur les sentiments des officiers des garnisons irlandaises. On croit qu'il faut suivre l'avertissement public qu'il leur a donné d'une injonction particulière à l'effet que leur démission ne serait pas acceptée de bonne grâce par le War Office. Sir Arthur Paget, le brigadier général Hubert Gough, commandant de la brigade de cavalerie à Curragh, et les autres officiers attachés aux garnisons irlandaises, sont arrivés à Londres, ce matin, et ce sont immédiatement rendus au War Office pour conférer avec le colonel John Seely et sir John French. Cette conférence a été suivie d'une réunion plénière du cabinet.

CE QUE DIT M. EDWARD CARSON

(Service de la Presse Associée) Belfast, 23. — La déclaration du premier ministre n'empêche pas les unionistes de se préparer à toutes les éventualités. Lorsque sir Edward Carson la lut aujourd'hui, il dit: "Cette déclaration représente simplement la position que le premier ministre a été forcé d'adopter. Le gouvernement s'est placé dans une position ridicule mais cela ne nous touche guère. Ce qu'il importe pour nous c'est de prévenir que nous soyons mis, par la force, sous un gouvernement que nous détestons."

UN HOTEL INCENDIE.

(Service de la Presse Associée) Barrie, 23. — L'hôtel Allandale a été détruit par le feu de bonne heure hier matin. Les pensionnaires ont dû fuir en chemises de nuit. Ils ont perdu tous leurs vêtements. Le propriétaire, M. W. J. Gilles, dit que les pertes se chiffrent à \$6,000 et qu'elles sont partiellement couvertes par les assurances.

LE MEURTRE DE ROSENTHAL.

(Service de la Presse Associée) New-York, 23. — "Lefty Louie" Rosenberg, "Dago Frank" Cirofice, Frank Muller, alias "Whitney Lewis" et "Gyp the Blood", alias Harry Horowitz, ont fait une nouvelle déclaration sur le meurtre de Herman Rosenthal. Ils ont déclaré qu'ils n'ont rien vu de la scène du crime.

BARBE-BLEUE EXECUTE

(Service de la Presse Associée) Frankfurt-sur-Mein, 23. — Carl Hohen, le pharmacien surnommé le Barbe Bleue de l'Allemagne, a été exécuté aujourd'hui. Il avait tué son père, sa première femme et ses deux enfants. Le malheureux tenta de tuer plusieurs autres personnes.

VICTIME DE L'AVIATION

(Service de la Presse Associée) Basel, Suisse, 23. — Un aviateur du nom de Borrer s'est tué hier en faisant un essai. Il est tombé d'une hauteur extraordinaire lorsqu'il perdit le contrôle de sa machine. Celle-ci, après avoir fait plusieurs prouesses dans les airs, vint s'abattre sur le sol. Borrer fut affreusement broyé. Il n'avait que 19 ans.

LA DIETE JAPONAISE

(Service de la Presse Associée) Tokio, 23. — L'Empereur du Japon vient de proroger la Diète parce que la Chambre des Pairs et celle des Représentants ne s'entendent pas sur la question concernant les appropriations destinées à la marine.

COLLISION MEURTRIERE.

(Service de la Presse Associée) Indianapolis, 23. — D. D. Aisden et M. R. Pelance respectivement chauffeur et serrefrein, ont été tués et cinq autres hommes ont été blessés dans une collision de deux trains hier soir. Une locomotive et neuf wagons furent retournés sans dessus-dessous.

POMPIER DISPARU.

(Service de la Presse Associée) Uniontown, P. A., 23. — Un incendie a détruit le magasin Scott, et considérablement endommagé les édifices de la Banque "First National" et l'hôtel McGelelland.

TROIS ENFANTS BRULES.

(Service de la Presse Associée) Mount Pleasant, Minn., 23. — Les trois enfants de M. Burt Fly furent brûlés à mort dans un incendie qui ravagea la résidence de leurs parents, hier. Le père et la mère éveillés par les cris des jeunes victimes purent échapper, non sans avoir tout essayé pour sauver les petits.

LE SOUVERAIN ET LIVROGNE.

(Service de la Presse Associée) Munich, 23. — Samedi, le roi Ludwig de Bavière faisait une promenade à pied avec l'une de ses filles. Tout à coup il fut arrêté par un individu qui avait pris un coup de trop. L'intrus se plaignait au roi des nouvelles taxes. Patiemment, le souverain écouta l'individu. Un sergent de ville voulut mettre le grappin sur l'ivrogne, mais le roi s'y opposa en disant: "Laissez cet homme tranquille; demain il ne se souviendra pas de ce qu'il vient de faire."

MORT DE L'AMIRAL FARAVELLI

(Service de la Presse Associée) Rome, 23. — Le contre-amiral Faravelli qui, en octobre 1911, commandait la marine italienne lors du bombardement de Tripoli, est mort hier.

BREF DE PROHIBITION

M. J. A. THERRIEN DEMANDE AU TRIBUNAL D'EMPECHER LA PUBLICATION DU RAPPORT DE L'ENQUETE MERCIER SUR LES LES EXPROPRIATIONS

EN DELIBERE

M. Julien Therrien, l'un des principaux témoins dans la commission d'enquête instituée par ordre du surintendant de l'Instruction Publique à propos des accusations de péchés portées par le "Pays" contre certains membres de la Commission scolaire catholique, a présenté ce matin en Cour de Pratique, par le ministère de son avocat, M. A. Bisailon, C.R., une requête pour un bref de prohibition contre le juge Mercier pour empêcher ce dernier de rendre public le rapport contenant les conclusions de son enquête. Copie de ce rapport est actuellement entre les mains de la Commission scolaire catholique, et lecture en sera donnée demain soir à l'assemblée régulière qui aura lieu à l'école du Plateau, à moins que d'ici là un ordre de la Cour n'intervienne.

Comme on le sait, le "Pays", il y a quelque temps, accusait certains membres de la Commission, de déconscience à propos de l'achat de terrains à la Longue-Pointe. Le surintendant de l'Instruction Publique, M. de la Bruère, résolut à cet effet de faire une enquête que fut chargé de présider le juge Mercier. L'enquête terminée, le juge Mercier adressa son rapport au surintendant.

M. Julien Therrien allégué maintenant que M. Mercier n'a nullement le droit de tirer des conclusions de l'enquête et d'en demander un bref de prohibition empêchant la publication du document.

Un journal hebdomadaire a publié hier ce qu'il dit être les conclusions du rapport du juge Mercier.

Au fil du fil...

(Dépêches du matin résumées)

UN HOTEL INCENDIE.

(Service de la Presse Associée) Barrie, 23. — L'hôtel Allandale a été détruit par le feu de bonne heure hier matin. Les pensionnaires ont dû fuir en chemises de nuit. Ils ont perdu tous leurs vêtements. Le propriétaire, M. W. J. Gilles, dit que les pertes se chiffrent à \$6,000 et qu'elles sont partiellement couvertes par les assurances.

LE MEURTRE DE ROSENTHAL.

(Service de la Presse Associée) New-York, 23. — "Lefty Louie" Rosenberg, "Dago Frank" Cirofice, Frank Muller, alias "Whitney Lewis" et "Gyp the Blood", alias Harry Horowitz, ont fait une nouvelle déclaration sur le meurtre de Herman Rosenthal. Ils ont déclaré qu'ils n'ont rien vu de la scène du crime.

BARBE-BLEUE EXECUTE

(Service de la Presse Associée) Frankfurt-sur-Mein, 23. — Carl Hohen, le pharmacien surnommé le Barbe Bleue de l'Allemagne, a été exécuté aujourd'hui. Il avait tué son père, sa première femme et ses deux enfants. Le malheureux tenta de tuer plusieurs autres personnes.

VICTIME DE L'AVIATION

(Service de la Presse Associée) Basel, Suisse, 23. — Un aviateur du nom de Borrer s'est tué hier en faisant un essai. Il est tombé d'une hauteur extraordinaire lorsqu'il perdit le contrôle de sa machine. Celle-ci, après avoir fait plusieurs prouesses dans les airs, vint s'abattre sur le sol. Borrer fut affreusement broyé. Il n'avait que 19 ans.

LA DIETE JAPONAISE

(Service de la Presse Associée) Tokio, 23. — L'Empereur du Japon vient de proroger la Diète parce que la Chambre des Pairs et celle des Représentants ne s'entendent pas sur la question concernant les appropriations destinées à la marine.

COLLISION MEURTRIERE.

(Service de la Presse Associée) Indianapolis, 23. — D. D. Aisden et M. R. Pelance respectivement chauffeur et serrefrein, ont été tués et cinq autres hommes ont été blessés dans une collision de deux trains hier soir. Une locomotive et neuf wagons furent retournés sans dessus-dessous.

POMPIER DISPARU.

(Service de la Presse Associée) Uniontown, P. A., 23. — Un incendie a détruit le magasin Scott, et considérablement endommagé les édifices de la Banque "First National" et l'hôtel McGelelland.

TROIS ENFANTS BRULES.

(Service de la Presse Associée) Mount Pleasant, Minn., 23. — Les trois enfants de M. Burt Fly furent brûlés à mort dans un incendie qui ravagea la résidence de leurs parents, hier. Le père et la mère éveillés par les cris des jeunes victimes purent échapper, non sans avoir tout essayé pour sauver les petits.

LE SOUVERAIN ET LIVROGNE.

(Service de la Presse Associée) Munich, 23. — Samedi, le roi Ludwig de Bavière faisait une promenade à pied avec l'une de ses filles. Tout à coup il fut arrêté par un individu qui avait pris un coup de trop. L'intrus se plaignait au roi des nouvelles taxes. Patiemment, le souverain écouta l'individu. Un sergent de ville voulut mettre le grappin sur l'ivrogne, mais le roi s'y opposa en disant: "Laissez cet homme tranquille; demain il ne se souviendra pas de ce qu'il vient de faire."

MORT DE L'AMIRAL FARAVELLI

(Service de la Presse Associée) Rome, 23. — Le contre-amiral Faravelli qui, en octobre 1911, commandait la marine italienne lors du bombardement de Tripoli, est mort hier.

M. MARTIN N'A PAS PEUR

M. STEPHENS PROPOSERA A SON ADVERSAIRE DE L'ALLER RENCONTRER DANS SAINTE-MARIE MEME S'IL LE VEUT. — LE DEFI EST RELEVÉ.

ASSEMBLEE MOUVEMENTEE

La campagne municipale actuelle nous réserve de nouvelles surprises malgré les sensations qu'elle nous a fournies depuis quelque temps. Ainsi, nous apprenons ce midi que, dans quelques jours, M. Georges Washington Stephens, candidat à la mairie, invitera M. Médéric Martin, son adversaire, à une grande assemblée contradictoire qui aura lieu dans Sainte-Marie, château-fort de M. Martin.

M. Stephens a déclaré que puisqu'il offre lui-même la discussion à M. Martin, il ne veut occasionner aucune dépense à son adversaire et par conséquent il s'engage à payer lui-même la location de la salle où se tiendra cette réunion sensationnelle de la présente campagne.

M. MARTIN RELEVÉ LE DEFI

(De notre correspondant) Ottawa, 23. — Votre correspondant ayant demandé à M. Médéric Martin, qui est aujourd'hui à Ottawa, s'il a l'intention de relever le défi lancé par M. Stephens, celui-ci a répondu: — Je suis prêt à rencontrer M. Stephens n'importe où et n'importe quand.

A LA LONGUE-POINTE

L'échevin Larivière et M. Zolique Lespérance ont tenu hier après-midi une assemblée contradictoire, à la salle Renaud, Beauvoir, et la réunion a été mouvementée à un tel point que la police a dû intervenir. Interruptions, insinuations, tapage, tel a été le bilan de l'assemblée qui a duré de deux heures à quatre heures. MM. Lachapelle et Reeve présidaient, et il y avait bien 2,000 personnes dans la salle.

Les orateurs ont été M. Larivière et M. M. Bumbray, Larivière et J. Guérin, M. Lespérance et M. Willem, C. Rodier, Proulx et Arcand. UN DEMENTI M. S.-D. Vallières proteste contre l'affirmation qu'il faisait partie du comité de l'Association des Citoyens qui a endorsed les candidatures de MM. Ainey, Roy, Emard et McDonald. Il y a, dit-il, plus de deux ans qu'il est sorti du bureau de l'Association et n'a pris aucune part au travail de celle-ci.

SAINTE-JACQUES

A huit heures ce soir dans la salle de l'Assistance Publique, coin Lagache et Berri, Me Gonzalves Desaulniers, candidat à l'échevinat dans le quartier Saint-Jacques, ouvrira sa campagne. Il, desaulniers sera le compagnon de orateurs suivants: A. David, J. Bumbray et R. C. Calder.

M. Georges Gauvreau, qui avait posé sa candidature dans le même quartier, s'est désisté en faveur de son adversaire et lui a fait don de toutes ses listes.

CE SOIR

On nous prie d'annoncer les assemblées suivantes qui seront tenues ce soir: — Par M. G.-W. Stephens, dans le sous-sol de l'église Saint-Edouard, coin Beaubien et Saint-Denis, et à la salle de l'Auditorium. — Par MM. Ainey, Emard, McDonald et Roy, à Saint-Henri, dans l'ancien hôtel de ville.

LA GUERRE AU MEXIQUE

LES FORTIFICATIONS DES FEDERAUX A BERMEJILLO SONT TRES FORTES AU DRE DES REBELLES EUX-MEMES.—VILLA DEMANDE AUX ETRANGERS DE QUITTER TORREON.

Bermejillo, Mexique, 23. — Les officiers rebelles des avant-postes ont examiné aujourd'hui à l'aide de lunettes puissantes les fortifications fédérales. Ils rapportent que les travaux sont magnifiques et que les murailles sont construites de manière à protéger d'une façon constante, les hommes cachés derrière. L'approche n'est pas facile, car partout, on a placé de véritables haies en fer barbelé. Aujourd'hui les troupes du Nord continuent d'affluer à Bermejillo. Les vivres et les munitions de Yerrol sont rendus heureusement à destination.

Mexico, 23. — Au département de la Guerre, on dit que les troupes fédérales et rebelles en viendront bientôt aux mains et qu'elles engageront la bataille définitive pour la possession de Torreon. Il appert que Tlalualilo, petite ville située à deux heures de marche de Torreon, sera le refuge des étrangers et des non-combattants pendant la bataille. C'est le général Francisco Villa qui a demandé aux étrangers de quitter Torreon. Il a l'intention de faire un siège terrible de la ville. Il emploiera des aviateurs qui lanceront des bombes dans les camps ennemis.

Le général Villa et ses 12,000 hommes ne sont pas éloignés de Torreon. Ils marchent sur cette ville depuis vendredi dernier et on croit qu'ils se préparent aujourd'hui à en faire le siège. Villa ne s'attend pas à rencontrer beaucoup de résistance sans à Lerdo. Le général Velasco fera la lutte chaude aux constitutionnels.

Cerro La Pila, haute montagne qui surplombe le palais Gomez et qui est sensée avoir été fortifiée par les fédéraux, est la seule autre position qui inquiète le général Villa. Mais il ne croit pas qu'un nombre considérable de soldats soit détaché du corps principal de l'armée à Torreon, située à trois milles des montagnes. A l'exception possible de la garnison de Lerdo, une troupe défendant La Pila n'aurait aucun

PHARMACIE Lecours et Lanctot 510 STE-CATHERINE EST Cote St-Denis, Montreal. Téléphones: Et 408-853-2770

Aux Médecins Les compagnies d'assurance exigent maintenant la détermination de la pression-artérielle des candidats. Nous avons en magasin les SPHYGMOMANOMETRES approuvés par les compagnies. Entre autres: celui de Riva-Rocci à \$8.50, et celui de Nicholson à \$15.00.

D. GAGNON & CIE Magasin à Rayons Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

N.-G. Valiquette LIMIITE Palais d'Ameublement 471-477 Ste-Catherine Est

Vallières RENEVELEZ VOS SOUS-VETEMENTS Angle Sainte-Catherine et Montcalm

Buffet en quart de chêne solide, \$21.90 Les dimensions du dessus du buffet sont de 46 pouces en largeur, par 22 pouces en profondeur. Un long miroir biseauté de 48 pouces orne le dessus. Grande armoire à vaisselle. Tiroir à nappes dans le bas. Tiroir double \$21.90

Lesoux, Daignault & Brault 641, Est 6813-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beauvoir, MONTREAL

La Compagnie BRODEUR LIMIITE 633 Ste-Catherine Est 1827 Ste-Catherine Est 327 St-Laurent 86 St-Pierre.

Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc., ce printemps, ne craignez donc pas de venir voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajusterons ce que nous désirons, mesurant 43 pieds par 12 et bâti à quatre étages, registre de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

MAISON ARCHAMBAULT 949 St-Denis, coin Rachel

Congrès Eucharistique à Lourdes (France) et Pèlerinage à Rome LES SOUS-PATRONS DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES Les Congrès eucharistiques partent de Montréal et Québec par le "S.S. CALGARIAN", de 18,000 tonnes. LE 2 JUILLET PROCHAIN Sous la direction spirituelle de S. G. Mgr. P. E. Roy, évêque auxiliaire de Québec

secours et le général Villa croit qu'elle devrait se replier sur Torreon après s'être défendue avec les gros canons installés sur le flanc de la montagne. Villa espère que son armée pourra investir la ville même de Torreon après quelques heures de combat seulement. Il prétend que ses forces sont assez nombreuses pour déloger les avant-postes qu'il espère rencontrer et atteindre la ville de Torreon, convaincu que le général Velasco a gardé la garnison de Torreon intacte pour repousser l'assaut.

DECES A MONTREAL BURNS, Charles-Albert, 43 ans, chef-culinaire, Boulevard Saint-Joseph, 163 Ouest. BEAUCHAMP, Maxime, 88 ans, rentier, rue Lafontaine, 750. GAGNON, Angèle Barrette, 46 ans, femme de ménage de Wilfrid Caron, commis, rue Plessis, 213. CHAGNON, Pierre, 69 ans, Journalier, rue Grand-Tonne, 485. CHAGNON, Roger, 1 mois, enfant de Pierre Chagnon, constable, rue Saint-Jacques, 1001. DUCLOS, Zélire, 74 ans, veuve de Léonard Robert, menuisier, rue Brodeur, 18. DUCHESNE, Lucile, 1 an, enfant d'Edmond Duchesne, wattman, rue de Laroche, 1700. GAMBRY, Victorine Lalonde, 52 ans femme de Hornisdas Gariépy, machiniste, rue Alma, 771. GRIGNIER, François, 4 ans, enfant d'Alphonse Grignier, menuisier, rue Boyer, 217. GUIMARD, Cécile, 7 ans, enfant d'Alfred Guimard, charpentier, rue Honfleur, 4265. JETTE, Gustave, commis, 21 ans, rue Saint-André, 563. JETTE, Albina Brady, 27 ans, femme de Wilfrid Jette, plombier, rue Panet, 477. LEGALLET, Adèle, 6 ans, enfant de Stanislas Legallet, boulanger, rue Saint-André, 3710. LEDEUX, Adrien, 3 mois, enfant de Joseph Ledoux, menuisier rue Darazon, 115. LAPORTE, Fernand, 2 ans, enfant d'Émile Laporte, télégraphiste, rue Fullum, 588. LAPRANCHISE, Angéline, 36 ans, rue Palm, 60. LAPORTE, Roméo et Juliette, 2 ans, enfants de Joseph Laporte, menuisier, rue Dawson. MARTIN, Gabriel,